

L'Agessa

LA SÉCURITÉ SOCIALE
DES ARTISTES AUTEURS

secu-artistes-auteurs.fr



RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE 2018

AGESSA



SOMMAIRE

Le régime des artistes auteurs

— Chiffres clés p.5

Faits marquants Agessa p. 7

Auteurs affiliés

— Activités des auteurs affiliés p. 9

— Profil des auteurs affiliés p.10

— Revenus artistiques des affiliés p. 11

— Revenus accessoires p. 12

Auteurs assujettis p. 13

— Activités des auteurs assujettis

— Revenus des auteurs assujettis

Diffuseurs Agessa

— Secteurs d'activités

Activités auteurs

— Traitement de la déclaration annuelle p. 17

— Affiliation / maintien p. 17

— Recouvrement p. 18

— Commission d'action sociale p. 18

Activités diffuseurs p. 19

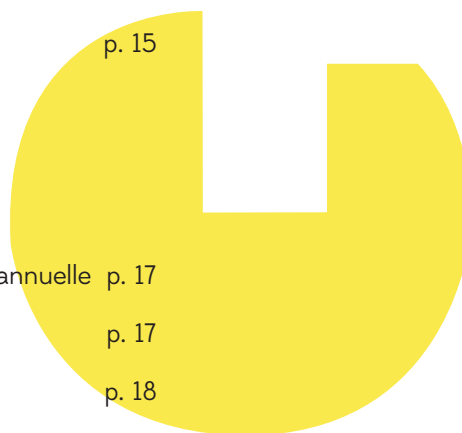
— Traitement déclarations

— Nir assujettis

— Recouvrement

Relation cotisants p. 21

Annexes p. 25



Chiffres clés

264 320

auteurs cotisants

— Affiliés Agessa : 16 940

— Assujettis Agessa : 186 157

TOTAL Agessa : 203 097

— Affiliés MDA : 29 222

— Assujettis MDA : 33 143

TOTAL MDA : 62 365

43 826

diffuseurs

— Permanents Agessa : 2 943

— Occasionnels «actifs»* Agessa : 21 266

TOTAL Agessa : 24 209

— Sociétés de ventes volontaires MDA : 335

— Commerces d'art MDA : 1 999

— Diffuseurs 1 % : 16 683

TOTAL MDA : 19 617

306,7 millions

**d'euros encaissés en 2018,
dont :**

✕ Agessa : 172,88 millions (+ 9,1 %)

✕ MDA : 99,63 millions (+ 3,8 %)

✕ 23,40 millions au titre du contentieux (+ 29,4 %)

✕ 10,79 millions pour la Contribution à la formation professionnelle (+ 4 %)

* Diffuseurs ayant réalisé au moins une déclaration au cours de l'année 2018.

Transfert du recouvrement

La Loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) 2018, promulguée le 21 décembre 2017, prévoyait le transfert de l'activité de recouvrement des cotisations au réseau de l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acos) à compter du 1^{er} janvier 2019. Les travaux préparatoires à la mise en oeuvre de ce transfert (définition des périmètres de travail, finalisation des process, gestion des ressources humaines, concertation avec les partenaires) ont mobilisé l'ensemble des équipes durant toute l'année 2018.

Administratrice provisoire

Madame Anne-Marie Le Guével a assuré les fonctions d'administratrice provisoire de l'Agessa et de la Maison des Artistes - Sécurité sociale tout au long de l'année 2018. Elle était, à ce titre, investie de l'ensemble des pouvoirs dévolus aux conseils d'administration.

Déménagement de l'Agessa

Les équipes de l'Agessa sont venues rejoindre celles de la Maison des Artistes au 60 rue du faubourg Poissonnière fin février 2018. Cela a nécessité une réorganisation de certaines activités telles que l'accueil physique, désormais proposé exclusivement sur rendez-vous, et l'accueil téléphonique, ouvert uniquement l'après-midi de 14h à 17h.

Cela a également permis aux équipes des services support qui étaient précédemment partagées entre les deux organismes de gagner en productivité.

Mesure de compensation de la hausse de la CSG

Le décret n°2018-356 du 15 mai 2018 prévoyait le versement d'une aide afin de garantir le maintien du pouvoir d'achat des artistes auteurs suite à la hausse de la Contribution sociale généralisée (CSG). Cette aide, représentant 0,95 % de leur assiette sociale, a été versée à 8 041 auteurs relevant de l'Agessa pour un total de 3 143 612,55 € en 2018.

AUTEURS AFFILIÉS

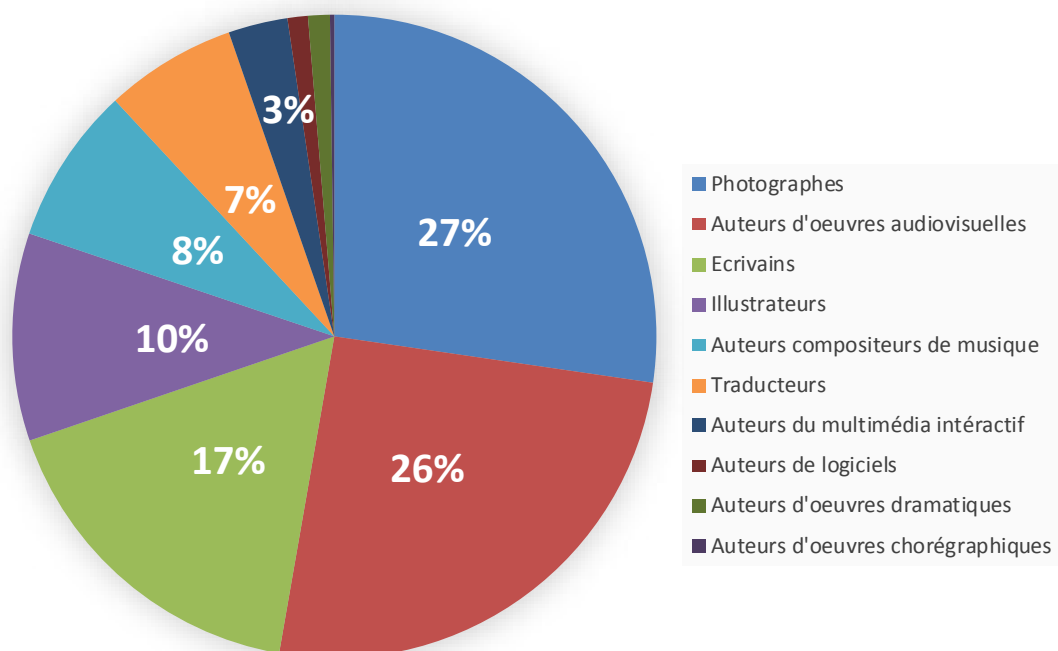
Globalement, le nombre d'auteurs cotisants à l'Agessa a diminué de 2,9 % entre 2017 et 2018 passant de **209 266 auteurs affiliés et assujettis** en 2017 à **203 097 en 2018**.

Cette baisse concerne plus particulièrement les auteurs assujettis (-3,1 %)

1 - L'activité des auteurs affiliés

Activités des auteurs affiliés	2017	2018	Evolution
Photographes	4 564	4 625	+ 1,3 %
Auteurs d'œuvres audiovisuelles	4 295	4 310	+ 0,3 %
Ecrivains	3 062	2 881	- 5,9 %
Illustrateurs (voie du livre)	1 762	1 767	+ 0,3 %
Auteurs compositeurs de musique	1 411	1 340	- 5,0 %
Traducteurs	1 148	1 117	- 2,7 %
Auteurs du multimédia interactif	474	505	+ 6,5 %
Auteurs de logiciels	181	173	- 4,4 %
Auteurs d'œuvres dramatiques	168	185	+ 10,1 %
Auteurs d'œuvres chorégraphiques et pantomines	34	37	+ 8,8 %
TOTAL	17 099	16 940	- 0,9 %

Activités des auteurs affiliés à l'Agessa en 2018



2 - Le profil des auteurs affiliés

Les auteurs affiliés restent majoritairement des hommes (63,3 %), trois professions font exception à la règle : les traducteurs (66,7 %), les chorégraphes (51,4 %) et les écrivains (50,7 %) [cf. annexe 2].

Les auteurs affiliés restent également majoritairement franciliens (57,2 %) dans une proportion qui n'évolue presque pas (+ 0,46 % en 4 ans).

Les plus de 40 ans restent majoritaires et représentent 63,4 % de l'effectif (62,9 % en 2017). La répartition des auteurs affiliés par tranche d'âge reste stable d'une année sur l'autre.

✂ Un profil masculin

Femmes	6 216	36,7 %
Hommes	10 724	63,3 %
TOTAL	16 940	

✂ Une majorité d'affiliés de plus de 40 ans

- de 20 ans	25	0,1 %
20-29 ans	1 579	9,3 %
30-39 ans	4 591	27,1 %
40-49 ans	5 160	30,5 %
50-59 ans	4 032	23,8 %
60-69 ans	1 293	7,6 %
70-79 ans	208	1,2 %
80-89 ans	44	0,3 %
+ de 90 ans	8	0,05 %

✂ Un ancrage fortement francilien

Région	Nombre d'auteurs	Part
Ile-de-France	9 694	57,2 %
Auvergne - Rhône-Alpes	1 211	7,1 %
Occitanie	1 028	6,1 %
Provence-Côte d'azur	930	5,5 %
Nouvelle Aquitaine	927	5,5 %
Bretagne	562	3,3 %
Pays de la Loire	539	3,2 %
Grand Est	531	3,1 %
Hauts de France	442	2,6 %
Normandie	358	2,1 %
Centre - Val de Loire	349	2,1 %
Bourgogne - Franche-Comté	256	1,5 %
Outre-Mer	57	0,3 %
Corse	33	0,2 %
Etranger	23	0,1 %

3 - Les revenus artistiques des auteurs affiliés

Plus de la moitié des affiliés ont des revenus artistiques compris entre le seuil d'affiliation et le plafond de la Sécurité sociale.

Les tranches de revenus qui ont le plus progressé en nombre concernent les revenus artistiques les plus faibles et les plus importants. Pourtant, en comparaison avec les données 2017 la répartition des déclarants dans les différentes catégories de revenus reste toujours très stable.

Montant des revenus artistiques	Déclaration 2018	Proportion 2018	Evolution en nombre 2017 / 2018
Revenus inférieurs à la moitié du seuil (4 392 €)	2 911	17,2 %	+ 2,6 %
Revenus situés entre 4 392 € et le seuil (8 784 €)	1 734	10,2 %	- 1,1 %
Revenus compris entre le seuil (8 784 €) et le plafond (39 228 €)	8 508	50,2 %	-1,9 %
Revenus supérieurs au plafond de la Sécurité sociale (39 228 €)	3 787	22,4 %	+ 2,9 %
TOTAL	16 940	100 %	- 0,9 %

Montant des revenus artistiques	Déclaration 2017	Proportion 2017
Revenus inférieurs à la moitié du seuil (4 351 €)	2 988	17,5%
Revenus situés entre 4 351 € et le seuil (8 703 €)	1 754	10,3%
Revenus compris entre le seuil (8 703 €) et le plafond (38 616 €)	8 675	50,7 %
Revenus supérieurs au plafond de la Sécurité sociale (38 616 €)	3 682	21,5 %
TOTAL	17 099	100 %

✕ Nature des revenus

Après une lente diminution de la part de déclarants en BNC (Bénéfices non commerciaux), celle-ci augmente de nouveau en 2018, passant à 49,7 %.

8 245 auteurs ont déclaré leurs revenus en BNC et 8 354 ont déclaré des revenus artistiques exclusivement en traitements et salaires.

Année	2014	2015	2016	2017	2018
Part de revenus déclarés en BNC	50,3 %	49,7 %	49,1 %	47,1 %	49,7 %

✕ Revenus accessoires

1 195 auteurs affiliés à l'Agessa ont déclaré des revenus accessoires, soit 7 % de l'effectif (6,1 % en 2017). Au total, ce sont 2 440 629 € qui ont été déclarés en tant que revenus accessoires, soit une moyenne de 2 042 € par auteur.

Davantage d'auteurs ont déclaré des revenus accessoires en 2018 (+ 13,5 %) et la moyenne des montants déclarés a légèrement augmenté (+ 1,4 %) avec de fortes variations en fonction des activités des auteurs.

Déclaration 2018

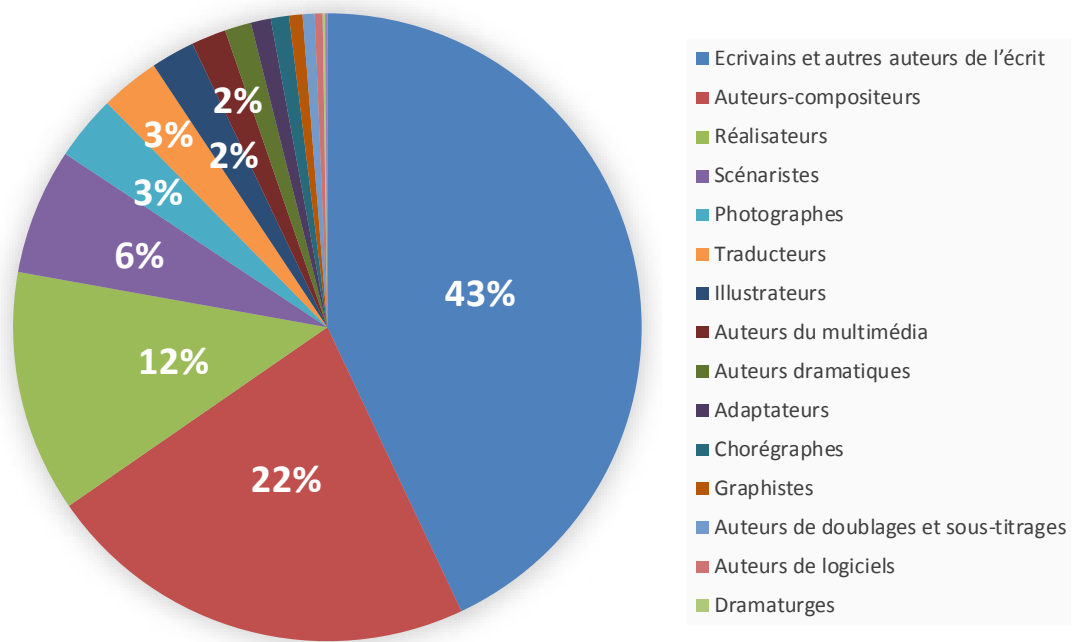
Catégorie	Nombre	Revenus accessoires	Moyenne des revenus acc.	Evolution moyenne 2017 / 2018
Illustrateurs	462	936 942 €	2 028 €	+ 0,4 %
Ecrivains	311	651 491 €	2 095 €	- 1,8 %
Photographes	232	493 942 €	2 129 €	- 0,9 %
Auteurs d'œuvres audiovisuelles	95	196 593 €	2 069 €	+ 15,9 %
Traducteurs	44	54 335 €	1 235 €	+ 4,7 %
Auteurs d'œuvres dramatiques	22	55 978 €	2 544 €	+ 25,8 %
Auteurs de compositions musicales	16	29 894 €	1 868 €	+ 55,4 %
Auteurs du multimédia interactif	11	16 543 €	1 504 €	- 32,3 %
Chorégraphe	1	3 780 €	3 780 €	ns
Auteur de logiciel	1	1 131 €	1 131 €	+ 35,6 %
TOTAL	1 195	2 440 629 €	2 042 €	+ 1,4 %

Déclaration 2017

Catégorie	Nombre	Revenus accessoires	Moyenne des revenus acc.
Illustrateurs	389	785 688 €	2 020 €
Ecrivains	290	618 617 €	2 133 €
Photographes	202	433 912 €	2 148 €
Auteurs d'œuvres audiovisuelles	80	142 895 €	1 786 €
Traducteurs	42	49 550 €	1 180 €
Auteurs d'œuvres dramatiques	19	38 443 €	2 023 €
Auteurs du multimédia interactif	15	33 321 €	2 221 €
Auteurs de compositions musicales	14	16 823 €	1 202 €
Chorégraphes	1	170 €	170 €
Auteur de logiciel	1	834 €	834 €
TOTAL	1 053	2 120 253 €	2 014 €

1 - L'activité des auteurs assujettis

Activités des auteurs assujettis à l'Agessa en 2018



On constate que 2,3 % des activités indiquées ne permettent toujours pas de les rapprocher d'une catégorie (vs 5,3 % en 2017).

2 - Revenus artistiques des auteurs assujettis

Une très grande majorité des auteurs assujettis à l'Agessa ont des revenus artistiques annuels inférieurs à 5 000 € (88,8 %).

Tranche de revenus	Nombre assujettis 2018
< 5 000 €	165 329
5 000 € - 10 000 €	9 606
10 000 € - 15 000 €	3 766
15 000 € - 20 000 €	1 950
20 000 € - 30 000 €	2 040
30 000 € - 40 000 €	1 060
40 000 € - 50 000 €	633
50 000 € - 100 000 €	1 136
≥ 100 000 €	637

Au 31 décembre 2018, seuls **6,7 % des assujettis avaient eu des revenus artistiques supérieurs au seuil d'affiliation** (8 784€ pour les revenus 2017) et 13,3 % supérieurs à 4 000 euros.

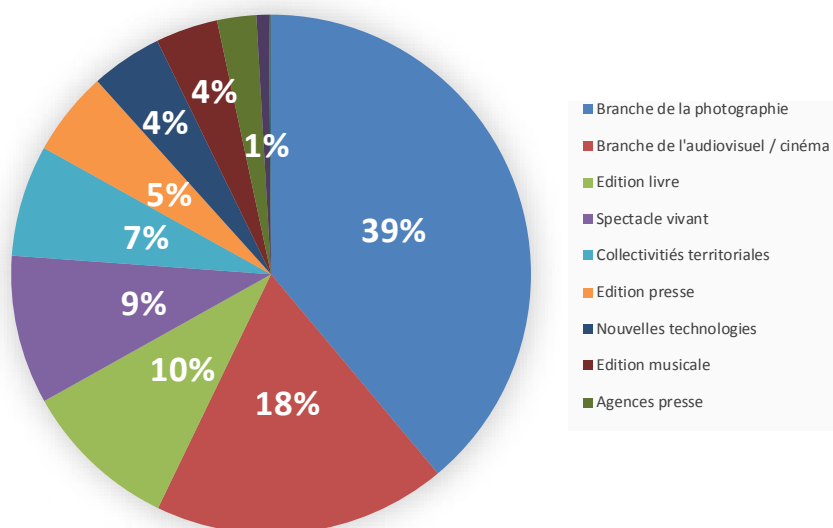
DIFFUSEURS AGESSA

Le nombre global de diffuseurs enregistre une baisse de 2,9 %, mais on constate une diminution plus nette du nombre de diffuseurs permanents (- 5,9 %).

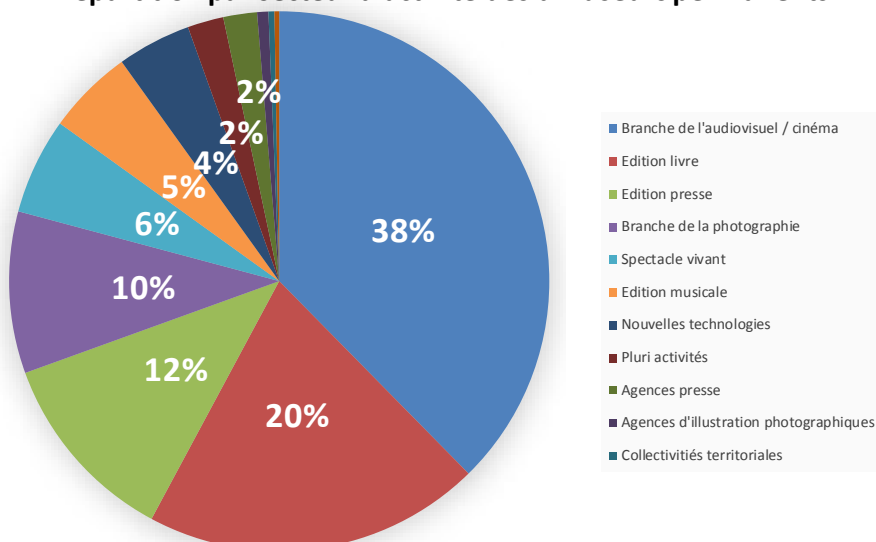
	2016	2017	2018
Diffuseurs permanents	2 339	3 126	2 943
Diffuseurs «occasionnels actifs»	22 529	21 797	21 266
TOTAL	24 868	24 923	24 209

La structure catégorielle des diffuseurs permanents est sensiblement différente de l'ensemble des diffuseurs. Parmi les diffuseurs permanents les secteurs d'activité les plus représentés restent l'audiovisuel / cinéma, l'édition (livre et presse), suivis de la photographie. Ces données restent globalement stables d'une année sur l'autre.

Répartition par secteur d'activité de l'ensemble des diffuseurs



Répartition par secteur d'activité des diffuseurs permanents



Evolution du nombre de diffuseurs (permanents et occasionnels) par secteur d'activité

Catégorie	Nombre 2017	Nombre 2018	Evolution 2017/2018
Photographie	5 634	4 679	- 17,0 %
Audiovisuel / cinéma	3 491	3 507	+ 0,5 %
Edition livre	2 151	2 146	- 0,2 %
Spectacle vivant	1 950	2 028	+ 4,0 %
Collectivités territoriales	1 143	1 070	- 6,4 %
Edition presse	866	830	- 4,2 %
Nouvelles technologies	671	634	- 5,5 %
Edition musicale	760	731	- 3,8 %
Pluri-activités	400	399	- 0,3 %
Agences de presse	143	130	- 9,1 %
Agences d'illustration photographique	43	41	- 4,7 %

Evolution du nombre de diffuseurs permanents par secteur d'activité

Catégorie	Nombre 2017	Nombre 2018	Evolution 2017/2018
Audiovisuel / cinéma	1 186	1 064	- 10,3 %
Edition livre	596	571	- 4,2 %
Edition presse	337	329	- 2,4 %
Photographie	280	274	- 2,1 %
Spectacle vivant	175	163	- 6,9 %
Edition musicale	147	146	- 0,7 %
Nouvelles technologies	130	125	- 3,8 %
Pluri-activités	65	61	- 6,2 %
Agences de presse	61	57	- 6,6 %
Agences d'illustration photographique	18	19	+ 5,6 %
Collectivités territoriales	10	10	-

1 - Le traitement de la déclaration de revenus et d'activités

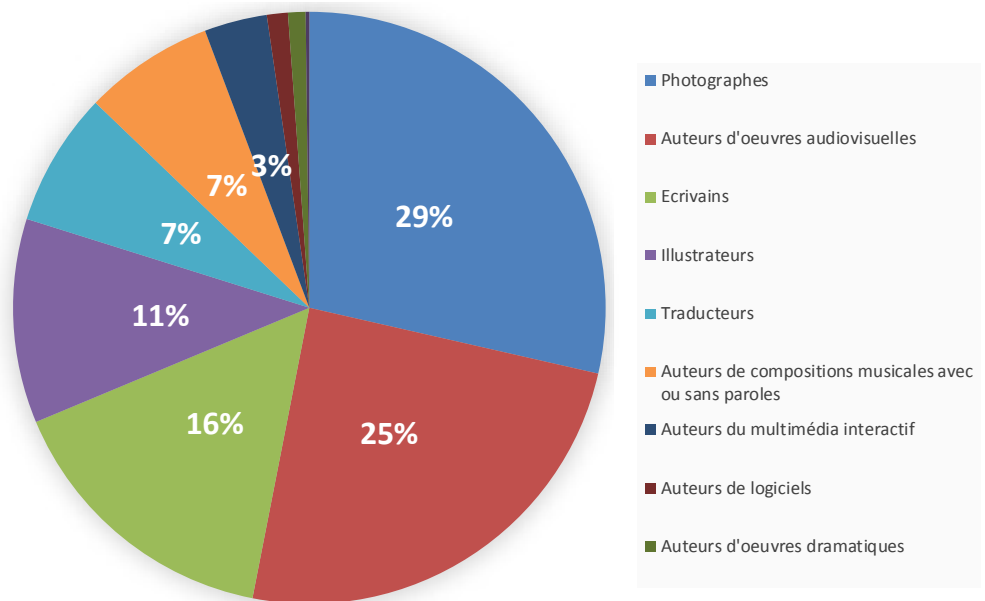
16 940 déclarations de revenus et d'activités ont été traitées l'an passé.



La déclaration en ligne des auteurs en 2018

En 2018, 67,9 % des auteurs ont choisi de faire leur déclaration en ligne, soit 7,5 points de plus que l'an passé (60,4 % en 2017). La structure des télédéclarants est identique à celle des auteurs affiliés.

Taux de déclaration en ligne 2018



2 - L'affiliation et le maintien

En 2018, 1 668 nouvelles affiliations ont été accordées.

Les quatre commissions relevant de l'Agessa (écrivains ; auteurs, compositeurs et chorégraphes ; photographes indépendants ; auteurs d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles), ont, au cours de l'année 2018, tenu 17 réunions (24 en 2017) et ont examiné 3 701 dossiers (6 207 en 2017, soit - 59,6 %) dont 3 466 dossiers au titre des maintiens d'affiliation (5 890 en 2017, soit - 58,8 %) et 235 dossiers au titre des débuts d'activité (317 en 2017 soit - 74,1 %).

Le taux moyen d'admission a été de 82,1 % pour les demandes de première affiliation et de 67,0 % pour les maintiens d'affiliations. Ces taux étaient respectivement de 79,8 % et 63,9 % en 2017.

3 - Le recouvrement

En 2018, l'encaissement auteurs a augmenté de **6,0 %** et ce notamment grâce à la hausse du recouvrement contentieux. En effet, après avoir baissé pendant deux ans, le recouvrement contentieux via l'Urssaf auprès des auteurs a augmenté de 33,5 % cette année (- 3,8 % en 2017).

Nature des cotisations	2017	2018	Evolution 2017 /2018
Cotisations encaissées directement et reversées à l'Acoss	37 020 252,00 €	38 457 710,25 €	+ 3,9 %
Cotisations reçues par transfert des Urssaf (ADS)	2 882 026,10 €	3 848 920,30 €	+ 33,5 %
TOTAL COTISATIONS AUTEURS RECOUVRÉES	39 902 278,10 €	42 306 630,55 €	+ 6,0 %

✕ Recouvrement effectué pour le compte de l'Afdas auprès des auteurs

Concernant l'Afdas/CFP pour l'année 2018, l'Agessa a encaissé (hors frais de gestion) **707 053 €** contre 649 270 € en 2017 (+ 8,9 %).

4 - La Commission d'action sociale (Cas)

La Commission d'action sociale (Cas) contribue à la prise en charge d'une partie des cotisations des auteurs affiliés de manière dérogatoire. Ces aides sont attribuées sur des critères à la fois financiers (revenus du foyer fiscal) et familiaux (célibataire, marié ou pacsé, avec ou sans enfants...).

La nomination d'une administratrice provisoire a permis à la Cas de fonctionner de nouveau en 2018. Les dossiers de 2017 ont ainsi pu être traités lors de la première séance de l'année.

Au cours des quatre séances de l'année 2018, 411 aides ont été attribuées au profit des auteurs affiliés à l'Agessa pour un montant total de 229 264 €, soit un montant moyen de 558 €.

Parallèlement, 578 aides ont été attribuées à des artistes relevant de la Maison des Artistes pour un montant de 288 837 €, soit un montant moyen de 500 €.

Au total, 989 aides, représentant 518 101 €, ont été attribuées à des personnes relevant du régime des artistes auteurs en 2018, pour un montant moyen de 524 €.

1 - Le traitement des déclarations trimestrielles

35 696 déclarations trimestrielles ont été traitées en 2018, soit 4,2 % de moins qu'en 2017.

Devenue obligatoire à compter de la déclaration des rémunérations du 2^e trimestre 2018, la déclaration en ligne est passée de 50,9 % à 82,2 % (+31,3 points).

2 - La récupération du Nir des assujettis

Les actions de communication auprès des diffuseurs concernant l'indication et la validité du Nir se sont poursuivies en 2018 et ont permis d'atteindre **95,0 % de Nir spécifiés** (90,6 % en 2017).

Secteur d'activité	Taux de Nir déclaré
Audiovisuel et cinéma	98,1 %
Edition musicale	98,0 %
Agences d'illustrations photographiques	97,8 %
Edition presse	97,1 %
Photographie	96,6 %
Edition livre	95,5 %
Sociétés d'auteurs	95,0 %
Agences de presse	94,4 %
Nouvelles technologies	92,1 %
Collectivités territoriales	91,5 %
Spectacle vivant	91,3 %

Taux de Nir déclaré par les SPRD en 2018

SPRD	Taux de Nir déclaré
SACEM	95,0 %
SOFIA	93,8 %
SACD	91,3 %
SCAM	87,6 %

3 - Le recouvrement

En 2017, l'encaissement auprès des diffuseurs a progressé de 10,9 %. Il est à noter que les encaissements contentieux ont progressé de 40,6 % cette année.

Nature des cotisations	2017	2018	Evolution 2017 /2018
Cotisations encaissées directement et reversées à l'Acoss	121 466 726,98 €	134 426 431,33 €	+ 10,7 %
Cotisations reçues par transfert des Urssaf (ADS)	833 196,59 €	1 171 814,02 €	+ 40,6 %
TOTAL COTISATIONS DIFFUSEURS RECOUVRÉES	122 299 923,57 €	135 598 245,35 €	+ 10,9 %

✕ Recouvrement effectué pour le compte de l'Afdas auprès des diffuseurs

Concernant l'Afdas/CFP pour l'année 2018, l'Agessa a encaissé (hors frais de gestion) **6 011 325,37 €** contre 6 060 080,14 € en 2017 (- 0,8 %).

✕ La part des diffuseurs

Via le précompte des cotisations des auteurs et leurs propres contributions, **les diffuseurs versent 76,2 % des sommes recouvrées.**

Les Sociétés de perception et de répartition des droits d'auteur (SPRD) représentent à elles seules 40,9 % des sommes recouvrées via les diffuseurs (57 897 360 € en 2018).

Les contributions de 1,10 % des diffuseurs représentent quant à elles 19 854 449 €, c'est-à-dire 14,0 % du recouvrement global de l'Agessa.

Structure du recouvrement diffuseurs (hors formation professionnelle)

Catégorie	Part 2017	Part 2018
Sociétés d'auteurs	39,1 %	40,9 %
Edition-livre	24,5 %	23,6 %
Audiovisuel et Cinéma	19,5 %	18,1 %
Edition presse	4,7 %	4,4 %
Divers	2,6 %	3,0 %
Photographie	2,7 %	2,5 %
Nouvelles technologies	1,8 %	2,1 %
Edition musicale	1,9 %	2,0 %
Spectacle vivant	1,8 %	1,8 %
Agences de presse	0,5 %	0,6 %
Collectivités territoriales	0,4 %	0,5 %
Pluri-activités	0,5 %	0,5 %
Agences d'illustration photographique	0,1 %	0,1 %
TOTAL	100 %	100 %

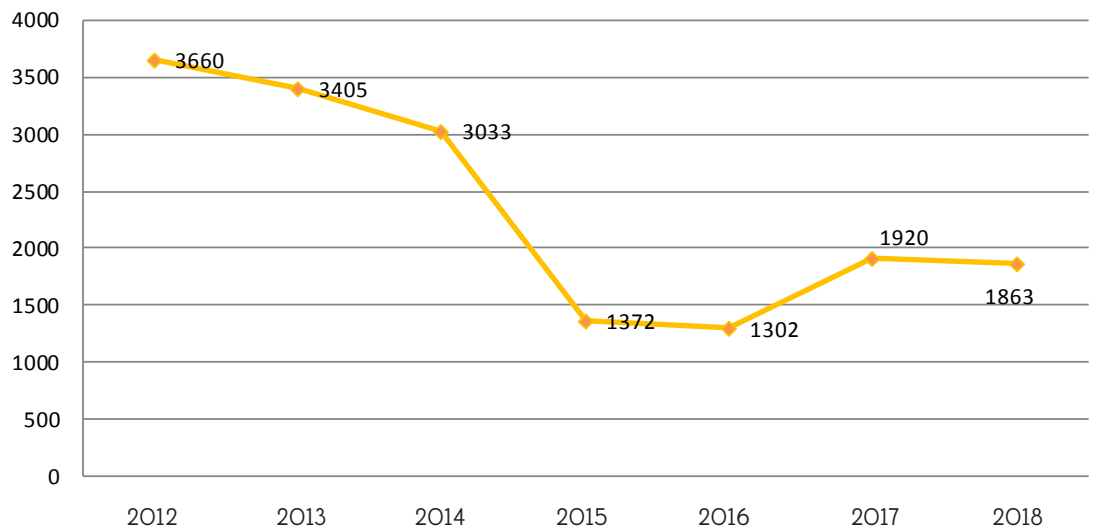
Focus recouvrement des sociétés d'auteurs

	Part 2017	Part 2018
Sacem	20,5 %	21,6 %
SDRM	1,3 %	1,0 %
SACD	11,2 %	12,3 %
Scam	5,7 %	5,6 %
Sofia	0,2 %	0,2 %

1 - Accueil physique

Suite au déménagement de l'Agessa dans les locaux de la Maison des Artsites, les modes d'accueil ont été homogénéisés et à compter du mois de mars, l'accueil des cotisants a été proposé sur rendez-vous. Cela n'a pas eu d'incidence notable sur le nombre de personnes reçues par rapport à 2017 (- 2,9 %) avec **1 863 personnes reçues** (vs 1 920 en 2017). Tous les rendez-vous ont été obtenus dans un délai inférieur à 12 jours.

Evolution du nombre de visites reçues à l'accueil entre 2012 et 2018



2 - Accueil téléphonique

L'accueil téléphonique, concentré entre 14h et 17h à compter du mois de mars 2018, a très légèrement décliné en volume (- 1,2 %) avec **46 996 appels reçus** (47 563 en 2017). Les taux de décroché restent stables avec 77,9 % pour les auteurs et 78,8 % pour les diffuseurs (respectivement 78,0 % et 82,1 % en 2017).

3 - Gestion des e-mails



Le recours au mail continue de décroître (- 19,4 %) avec 30 567 mails adressés à l'Agessa en 2018 (37 947 mails en 2017). 16 586 mails concernaient le service Auteurs et 9 262 le service Diffuseurs.

4 - Site internet

En 2018, le portail commun à l'Agessa et à la Maison des Artistes, secu-artistes-auteurs.fr, a reçu 996 594 visites pour 864 407 visiteurs (respectivement + 12,1 % et + 11,9 % par rapport à 2017).

5 - Réseaux sociaux

Depuis juillet 2017, l'Agessa et la MDA sont présentes sur les réseaux sociaux sous la marque ombrelle « Sécurité sociale des artistes auteurs ».

La Sécurité sociale des artistes auteurs est présente via une page Facebook, une chaîne YouTube et une page LinkedIn destinées à diffuser une information pédagogique et pratique aux artistes auteurs.

La page Facebook a plus que doublé son nombre d'abonnés en 2018, passant de 1 575 abonnés à 3 211. Les publications ont généré 679 commentaires. Les vidéos de la chaîne YouTube ont quant à elles été vues 11 718 fois au cours de l'année.

ANNEXES

ANNEXE 1

Population des auteurs affiliés de 2008 à 2018

Catégories	Effectif auteurs ayant déclaré des revenus l'année précédente											Evolution entre 2008 et 2018
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	
Photographes	3 447	3 635	3 751	4 042	4 208	4 358	4 384	4 477	4 550	4 564	4 625	34,2 %
Ecrivains	2 038	2 038	2 019	2 251	2 248	2 367	2 412	2 580	2 838	3 062	2 881	41,4 %
Auteurs d'oeuvres audiovisuelles	1 835	2 098	2 205	2 680	3 039	3 436	3 772	3 987	4 215	4 295	4 310	134,9 %
Illustrateurs (voie du livre)	1 388	1 537	1 591	1 702	1 699	1 702	1 743	1 724	1 744	1 762	1 767	27,3 %
Auteurs compositeurs de musique	877	893	893	1 071	1 121	1 197	1 263	1 308	1 405	1 411	1 340	52,8 %
Traducteurs	877	896	934	1 021	1 067	1 115	1 158	1 144	1 154	1 148	1 117	27,4 %
Auteurs du multimédia interactif	270	351	375	397	399	403	457	453	451	474	505	87,0 %
Auteurs de logiciels	146	133	130	138	145	151	171	172	178	181	173	18,5 %
Auteurs d'oeuvres dramatiques	132	119	116	125	141	149	146	159	152	168	185	40,2 %
Auteurs d'oeuvres chorégraphiques	9	13	13	16	16	19	29	29	31	34	37	311,1 %
TOTAL	11 019	11 071	12 027	13 443	14 083	14 897	15 535	16 033	16 718	17 099	16 940	53,7 %

ANNEXE 2

Genre des auteurs affiliés de 2015 à 2018

Catégories	Effectif auteurs ayant déclaré des revenus l'année précédente															
	2015				2016				2017				2018			
	F	% F	H	% H	F	% F	H	% H	F	% F	H	% H	F	% F	H	% H
Photographes	1 020	22,8 %	3 457	76,5 %	1 060	23,3 %	3 490	76,7 %	1 067	23,4 %	3 497	76,6 %	1 127	24,4 %	3 498	75,6 %
Ecrivains	1 282	49,7 %	1 298	47,9 %	1 411	49,7 %	1 427	50,3 %	1 508	49,2 %	1 554	50,8 %	1 460	50,7 %	1 421	49,3 %
Auteurs d'oeuvres audiovisuelles	1 680	42,1 %	2 307	56,8 %	1 758	41,7 %	2 457	58,3 %	1 804	42,0 %	2 491	58,0 %	1 845	42,8 %	2 465	57,2 %
Illustrateurs (voie du livre)	647	37,5 %	1 077	61,9 %	662	38,0 %	1 082	62,0 %	675	38,3 %	1 087	61,7 %	682	38,6 %	1 085	61,4 %
Auteurs compositeurs de musique	150	11,5 %	1 158	88,5 %	151	10,7 %	1 254	89,3 %	164	11,6 %	1 247	88,4 %	159	11,9 %	1 181	88,1 %
Traducteurs	774	67,7 %	370	32,3 %	776	67,2 %	378	32,8 %	761	66,3 %	387	33,7 %	745	66,7 %	372	33,3 %
Auteurs du multimédia interactif	110	24,3 %	343	76,6 %	105	23,3 %	346	76,7 %	108	22,8 %	366	77,2 %	110	21,8 %	395	78,2 %
Auteurs de logiciels	16	9,3 %	156	88,1 %	21	11,8 %	157	88,2 %	15	8,3 %	166	91,7 %	12	6,9 %	161	93,1 %
Auteurs d'oeuvres dramatiques	50	31,4 %	109	68,6 %	50	32,9 %	102	67,1 %	52	31,0 %	116	69,0 %	57	30,8 %	128	69,2 %
Auteurs d'oeuvres chorégraphiques	15	51,7 %	14	48,3 %	15	48,4 %	16	51,6 %	18	52,9 %	16	47,1 %	19	51,4 %	18	48,6 %
TOTAL	5 744	35,8 %	10 289	63,1 %	6 009	35,9 %	10 709	64,1 %	6 172	36,1 %	10 927	63,9 %	6 216	36,7 %	10 724	63,3 %

ANNEXE 3

Structure des auteurs assujettis de 2012 à 2018

CATÉGORIES	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution de 2012 à 2018
TOTAL ASSUJETTIS	202 947	191 075	177 757	194 630	185 707	192 167	186 157	- 3,1 %
Ecrivains et autres auteurs de l'écrit	37,62%	38,14%	40,70%	39,98%	40,89 %	42,30 %	42,98 %	15,8 %
Auteurs-compositeurs	19,35%	20,68%	21,77%	19,82%	20,83 %	20,29 %	22,38 %	74,2 %
Réalisateurs	8,31%	15,07%	12,22%	11,92%	12,17 %	12,20 %	12,46 %	51,9 %
Auteurs sans précision de l'activité	13,02%	5,52%	5,66%	8,37%	6,9 %	7,29 %	19,35 %	50,6 %
Inclassables	7,41%	5,24%	4,33%	4,28%	4,5 %	5,31 %	2,25 %	- 69,2 %
Scénaristes	2,68%	2,99%	3,19%	3,22%	3,30 %	3,15 %	3,34 %	21,8 %
Photographes	2,74%	3,06%	2,39%	3,15%	3,13 %	2,64 %	3,03 %	12,2 %
Traducteurs	2,78%	2,81%	3,18%	2,90%	2,57 %	1,92 %	1,79 %	- 9,0 %
Illustrateurs	1,99%	2,01%	1,87%	1,82%	1,90 %	1,34 %	1,36 %	30,9 %
Auteurs dramatiques	1,05%	1,11%	1,03%	1,17%	1,25 %	0,85 %	1,03 %	- 61,1 %
Adaptateurs	0,53%	0,74%	0,83%	0,78%	0,82 %	0,83 %	0,69 %	0,1 %
Chorégraphes	0,70%	0,71%	0,76%	0,66%	0,70 %	0,69 %	0,62 %	24,7 %
Auteurs du multimédia	0,50%	0,52%	0,61%	0,56%	0,57 %	0,57 %	0,94 %	79,2 %
Graphistes	0,20%	0,26%	0,24%	0,25%	0,21 %	0,39 %	0,40 %	104,9 %
Auteurs de doublages et sous-titrages	0,16%	0,12%	0,12%	0,11%	0,13 %	0,11 %	0,13 %	63,6 %
Auteurs de logiciels	0,08%	0,09%	0,09%	0,09%	0,10 %	0,11 %	0,10 %	- 25,1 %
Dramaturges	0,02%	0,01%	0,01%	0,01%	0,02 %	0,02 %	0,01 %	- 56,1 %

ANNEXE 4

Encaissements Agessa de 2008 à 2018

Exercices comptables	Total des encaissements (y compris recouvrement contentieux et prises en charge Cas)	Evolution annuelle
2008	135 341 245 €	6,58 %
2009	133 665 129 €	- 1,24 %
2010	132 340 213 €	- 0,99 %
2011	140 009 037 €	5,79 %
2012	143 065 156 €	2,18 %
2013	145 829 617 €	1,93 %
2014	147 101 563 €	0,87 %
2015	154 001 040 €	4,69 %
2016	155 158 712 €	0,75 %
2017	162 202 202 €	4,54 %
2018	178 134 139,84 €	9,82 %

ANNEXE 5

Encaissements Agessa et MDA de 2013 à 2018

Exercices comptables	Total des encaissements (y compris recouvrement contentieux et prises en charge Cas)	Evolution annuelle
2013	243 673 990 €	
2014	251 497 062 €	+ 3,2 %
2015	261 206 519 €	+ 3,9 %
2016	262 327 692 €	+ 0,43 %
2017	272 514 466 €	+ 3,9 %
2018	296 433 563 €	+8,8 %



AGESSA

60 RUE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE

CS 30011

75 484 PARIS CEDEX 10

T : 01 53 35 83 63

WWW.SECU-ARTISTES-AUTEURS.FR